

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

- Budget principal CCAS
- Budget annexe Résidence autonomie les Rosiers

Madame Agnès GUEMAS-GALLARD présente les résultats des comptes administratifs 2022 :

1. DU BUDGET PRINCIPAL CCAS

FONCTIONNEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	200 394,47	200 394,47	0,00
Report du résultat de l'exercice N-1	0,00	0,00	0,00
RESULTATS DE GESTION	200 394,47	200 394,47	0,00

INVESTISSEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	4 375,40	6 742,00	-2 366,60
Report du résultat de l'exercice N-1	8 386,17		8 386,17
RESULTATS DE GESTION	12 761,57	6 742,00	6 019,57

➤ Résultat cumulé

Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif et seront repris, pour un montant identique dans le budget suivant. Le résultat cumulé est donc le suivant :

	Recettes	Dépenses	R-D
Section de fonctionnement	200 394,47	200 394,47	0,00
RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	200 394,47	200 394,47	0,00
Section d'investissement	12 761,57	6 742,00	6 019,57
reste à réaliser à reporter N+1	0,00	0,00	0,00
RESULTATS D'INVESTISSEMENT	12 761,57	6 742,00	6 019,57
RESULTATS CUMULÉS	213 156,04	207 136,47	6 019,57

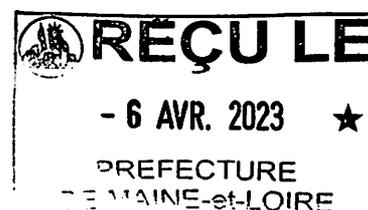
2. BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE LES ROSIERS

FONCTIONNEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	1 327 875,56	1 458 708,93	-130 833,37
Report du résultat de l'exercice N-1	607 566,06		607 566,06
RESULTATS DE GESTION	1 935 441,62	1 458 708,93	476 732,69

INVESTISSEMENT	Recettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	184 223,88	155 021,43	29 202,45
Report du résultat de l'exercice N-1	32 457,11		32 457,11
RESULTATS DE GESTION	216 680,99	155 021,43	61 659,56

➤ Résultat cumulé

Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif et seront repris, pour un montant identique dans le budget suivant. Le résultat cumulé est donc le suivant :



	Recettes	Dépenses	R-D
Section de fonctionnement	1 935 441,62	1 458 708,93	476 732,69
RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	1 935 441,62	1 458 708,93	476 732,69
Section d'investissement	216 680,99	155 021,43	61 659,56
reste à réaliser à reporter N+1	0,00	12 902,82	-12 902,82
RESULTATS D'INVESTISSEMENT	216 680,99	167 924,25	48 756,74
RESULTATS CUMULÉS	2 152 122,61	1 626 633,18	525 489,43

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 du budget principal CCAS et celui du budget annexe Résidence Autonomie les Rosiers.
- **RAPPELLE** que les excédents constatés tant en fonctionnement qu'en investissement n'impliquent pas d'affectation de résultats à la section d'investissement.

Pour extrait certifié conforme,
Avrillé, le 27 mars 2023
La Présidente du CCAS
Caroline HOUSSIN-SALVETAT

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Agnès GUEMAS-GALLARD

Recensement des votes :

Budget principal CCAS : *Adopté à l'unanimité*

Budget annexe Résidence Autonomie les Rosiers :

Adopté à l'unanimité



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-et-LOIRE
COMMUNE D'AVRILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
D'AVRILLE

Séance du 27 mars 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Avrillé, dûment convoqué par mail, s'est réuni à l'espace Joséphine Baker, sous la présidence de Madame Agnès GUEMAS-GALLARD, Vice-Présidente.

Présentes : A. GUEMAS-GALLARD - M. BERGUE – E.LEMOINE-MAULNY – A.DE VERNEUIL -
C.TROCHUT – J.GACHET

Présents : A. SEGRETTIN – JR. AUFFRET – JC.GUAIS